

## Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

13 février 2020

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 30.

### Déclarations de ministres

- 12-19(2) La ministre des Finances annonce le discours du budget.
- 13-19(2) Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fait une déclaration sur les trois phases et les prochaines étapes cruciales dans la transformation du Collège Aurora.
- 14-19(2) La ministre des Affaires municipales et communautaires fait une déclaration concernant le Prix Inspiration Arctique.

### Déclarations de députés

- 64-19(2) La députée de Thebacha fait une déclaration concernant l'héritage scolaire à Fort Smith.
- 65-19(2) Le député de Nunakput fait une déclaration sur la réduction de l'écart de financement municipal.
- 66-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration sur les soins de santé buccodentaire.
- 67-19(2) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration sur les répercussions du coronavirus sur le tourisme.
- 68-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant le statut du parc Thaidene Nëné.
- 69-19(2) Le député de Tu Nedhé – Wiilideh fait une déclaration concernant les problèmes de mobilité des personnes âgées et le vieillissement à domicile dans la dignité.
- 70-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration sur les structures matricielles.

71-19(2) Le député de Deh Cho fait une déclaration sur les parcs de réservoirs à combustible.

72-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant la gestion intégrée des cas.

#### Questions écrites

4-19(2) La députée de Yellowknife Centre pose une question à la ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest au sujet d'un plan d'action visant à réduire les besoins impérieux en matière de logement.

#### Dépôt de documents

29-19(2) Virements de fonds de plus de 250 000 \$ (du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2019). Document déposé par la ministre des Finances.

#### Motion

3-19(2) Ajournement prolongé de la Chambre jusqu'au 25 février 2020.

Le député de Yellowknife Nord, avec l'appui du député de Hay River Nord, propose :

QUE, nonobstant la règle n<sup>o</sup> 4, la présente Assemblée interrompe ses travaux le 13 février 2020 et les ajourne au mardi 25 février 2020.

QUE si, à tout moment avant le 25 février 2020, le président, après consultation avec le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une motion d'ajournement, il pourra en faire l'annonce, et la Chambre devra en conséquence se réunir au moment indiqué et poursuivre ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

La motion est ADOPTÉE.

#### Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

M<sup>me</sup> Semmler fait le point sur les progrès effectués par le comité plénier.

Le président lève la séance à 14 h 54.



Monsieur Frederick Blake Jr.  
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer  
Greffier de l'Assemblée législative